

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

## **AVIS PUBLIC**

Avis est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, que le rapport financier et le rapport du vérificateur relativement à l'exercice financier finissant le 31 décembre 2020 seront déposés au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 10 mai 2021 qui se tiendra à huis clos et débutera à 19 h 30, à la Mairie située au 7, rue du Dr-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Considérant que la MRC de Montcalm est au palier 4 (alerte maximale – zone rouge) relativement à la pandémie de la COVID-19 et conformément aux directives de la Direction de la Santé publique du Québec, la présente séance est tenue à huis clos et sera publicisée sur le site Internet de la Municipalité dès que possible.

Toute personne intéressée à formuler une ou des questions au conseil municipal lors de la période de questions de cette séance est invitée à le faire par écrit par courriel avant le vendredi 7 mai 2021 à 16 heures à l'adresse suivante : [dq@sra.quebec](mailto:dq@sra.quebec). Une réponse sera donnée lors de la séance du conseil stipulée ci-dessus.

DONNÉ À SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN, CE 28e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2021

(Original signé)

Marie-Josée Masson  
Directrice générale